Docusign Envelope ID: 44EB055B-A27D-8EE9-8289-8A993F4D172D

ABIVAX
Société anonyme au capital de 778.289,18 euros.
Siège social : 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris
799 363 718 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMNISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 13 novembre, à 15 heures,

Les membres du Conseil d'administration d'Abivax (la « **Société** ») (ci-après le « **Conseil** » ou les « **membres du Conseil »**) se sont réunis sur convocation de la présidente du Conseil par voie de téléconférence, conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil.

[…]

Madame Sylvie Grégoire préside la réunion en sa qualité de présidente du Conseil (ci-après le « **Président** »).

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que, conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Conseil peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Le Président rappelle au Conseil qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[…]

- Constatation de la réalisation définitive d'une augmentation de capital par incorporation des réserves (acquisition des actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux)

[…]

- Pouvoir pour les formalités

[…]

Constatation de la réalisation définitive d'une augmentation de capital par incorporation des réserves (acquisition des actions gratuites attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux)

[…]

En outre, le Conseil prend note que des acquisitions définitives d'actions gratuites à venir devront être constatées, notamment le 1er décembre 2025 et le 1er février 2026. Dans le cadre de ces acquisitions définitives à venir et, plus généralement, dans le cadre de toute acquisition définitive future d'actions gratuites, le Conseil subdélègue tous ses pouvoirs au Directeur Général pour constater ces acquisitions, transférer les actions existantes ou émettre de nouvelles actions de la Société, modifier les statuts de la Société et, plus généralement, prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

[…]

Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qui se

Docusign Envelope ID: 44EB055B-A27D-8EE9-8289-8A993F4D172D

révèleraient être utiles et/ou nécessaires, suite aux décisions prises lors de la présente réunion du Conseil.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général

Marc de Garidel

_____

Le Directeur Général
Monsieur Marc de Garidel